

« Il y a des Articles qu'il faut lire et comprendre » - Par Roland Frezza leglob-journal

« Être à l'article de la mort ». L'expression est bien connue. Elle signifie qu'on est pas loin de la fin... Article : que de sens pour ce mot!

1... 19... 24 ... Il est des Articles qu'il faut lire et comprendre.

Dans le premier cas, bien moins qu'un article, il s'agit plutôt d'un « amendement »... Question de sémantique. Celui qui régie la liberté de s'exprimer, par exemple, d'être dans le déni complet de ce qui est avéré, de mettre avant des théories racistes ou xénophobes, sans le moindre complexe. Oui le Premier amendement à la Constitution des États-Unis, qui date de 1791, stipule en effet que « *Le Congrès ne pourra faire aucune loi ayant pour objet l'établissement d'une religion ou interdisant son libre exercice, de limiter la liberté de parole ou de presse, ou d'atteindre au droit des citoyens de s'assembler pacifiquement, etc.* » Sans aucune contrainte le premier amendement de la constitution américaine offre des perspectives d'expression qui surprennent parfois notre sensibilité.

Dans le deuxième cas, il s'agit de l'article 19, celui que tout le monde connaît... L'un des articles de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. « *Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit* ». Il est tellement vrai cet article, qu'il a été inscrit dans la Constitution française.

Mais pour autant, comme il est difficile de dire à contre courant. D'être dans la liberté personnelle d'expression, sans tomber sous des fourches caudines quel qu'elles soient qui ne censurent pas vraiment mais qui dénigrent et déclassent. Ne sortons pas du courant, soyons dans le mouv', c'est ce qu'on nous apprend, il y va de notre survie. Même s'il est enseigné de plus en plus l'esprit critique à l'école.

Enfin, l'article 24. Celui-ci restera le chiffre emblématique de cette année 2020 pourtant année à deux fois 20... On a appris à retenir dans la loi Sécurité globale l'article qui permettra au forces de l'ordre de faire de la répression sans contrôle du citoyen. « *Une arnaque, pour nos libertés* », « *un floutage de gueule* » comme on a pu le lire dans les manifestations sur les petites pancartes, « *un coup intolérable* », comme l'ont dénoncé des milliers de citoyens en France. Ils étaient 950 à Laval selon la police, deux fois plus selon les 14 organisations appelées par la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) à descendre dans la rue.

« *L'exécutif essaye de désamorcer ce qu'il a créé. De sortir l'article 24 de la proposition de loi Sécurité globale... , écrit la LDH, pour mieux inclure ses dispositions dans l'article 25 de la loi sur le Séparatisme. Et les articles 21 et 22 sont toujours là, visant l'instauration d'outils de surveillance de masse. L'utilisation des drones avec caméras (article 22) menace la liberté d'expression et de manifestation, et rend illusoire la protection des sources des journalistes et lanceurs d'alerte.*

Ces dispositions liberticides ainsi que celles du schéma national du maintien de l'ordre, représentent une menace pour le droit d'informer et d'être informé et doivent disparaître. Il appartient au président de la République, garant des libertés publiques, de procéder à leur retrait. »

La Déclaration des Droits de l'Homme et Citoyen est un foisonnement d'articles qui sont autant de paroles fondamentales qu'ils faut lire et relire. Des articles de foi laïques, qui méritent qu'on y

ajoute foi à nouveau, la croyance en ces mots mis bout à bout et qui forment des articles-repères qui doivent nous guider et auxquels nous devons faire constamment référence.

Notre aveuglement temporaire, le silence des médias mainstream, la sidération entraînée dans le grand public par les violences répertoriées de part et d'autres pendant le soulèvement des Gilets Jaunes ne nous pas grandi. Notre pays s'est trouvé dégradé aux yeux du reste du monde.

Les oublier, ces Articles de vie, ceux qui constituent notre Constitution, c'est gommer notre passé historique qui fonde notre présent. C'est aussi amoindrir notre République, celle qui s'est construite avec tant de difficulté au fil des siècles. Voulons-nous une société avec une vie à la Big-Brother, qui nous fera rétropédaler dans le passé pour nous diriger vers le pire de 1984 ?...

La prochaine qu'il est appelé à descendre dans la rue, souvenez-vous que vous pouvez prendre votre destin en mains. Pour changer de paradigme...